

▶ Le Parti

▶ Programme

▶ Nos Elu-e-s

▶ Votations

▶ Signez !

▶ Agenda

▶ Presse

▶ Notre Journal

▶ Jeunesse

▶ Liens

▶ Adhérer !

> COMMUNIQUES DE PRESSE 2005

Renvois forcés de requérants d'asile vulnérables

Le Parti Socialiste Vaudois soutient ses deux conseillers d'Etat, Anne-Catherine Lyon et Pierre-Yves Maillard.

Le Parti Radical vaudois à la dérive.
(20 mai 2005)

Le PSV fustige une décision inconséquente de la majorité du Conseil d'Etat

Le Parti Socialiste Vaudois a appris avec stupéfaction la décision de la majorité de droite du Conseil d'Etat de recourir à nouveau aux mesures de contraintes à l'encontre de personnes vulnérables. Le PSV estime très décevant qu'après tout le chemin parcouru, tous les efforts consentis, le résultat soit si maigre.

La prise en compte de certaines conclusions du Groupe d'analyse se trouve hypothéquée gravement par la réintroduction des expulsions par mesures de contrainte. Le Conseil d'Etat reconnaît la situation fragile des personnes concernée, accepte la mise en place d'une commission cantonale en matière d'asile, la mise en place d'un réseau de parrainage, la tenue d'un débat public sur des avis de droit, mais ne tire pas les conclusions auxquelles on pouvait s'attendre. Sa décision ne respecte même pas la résolution Jean Martin votée au Grand Conseil vaudois.

Le Parti Socialiste Vaudois juge moralement inadmissible de traiter de la sorte des personnes que le Canton lui-même a soutenu dans les procédures avec la Berne fédérale. Ce comportement manque singulièrement de courage politique. Dans ces conditions, le Parti Socialiste Vaudois s'interroge sur le fait que ce soit le devoir des forces de police, dont la mission première est de veiller à la sécurité publique, de remuer tout le canton pour expulser des survivants de guerre, des familles ou des enfants scolarisés dans notre pays depuis de nombreuses années.

Dans ce ciel chargé, la seule éclaircie concerne les femmes kosovares isolées et leurs enfants pour qui les mesures de contraintes ont été levées. Il est absolument choquant que cela ne soit pas aussi le cas des familles et des survivants de Srebrenica. Il faut rappeler ici que cette ville a été le théâtre du plus épouvantable massacre en Europe depuis la libération des camps de concentration.

Face au risque réel de drames humains graves, à l'annonce d'application des mesures de contrainte,



Parti Socialiste Vaudois

INSCRIPTION

Recevoir nos communiqués de presse !

le Parti socialiste vaudois salue et respecte l'initiative politique courageuse et exemplaire de ses deux conseillers d'Etat, Anne-Catherine Lyon et Pierre-Yves Maillard ainsi que du conseiller d'Etat vert François Marthaler, de se distancer publiquement de cette position du Conseil d'Etat.

Il n'y a plus d'exception vaudoise au Parti Radical

La détérioration du climat de l'asile au plan fédéral a rendu ardues les capacités à trouver des solutions dignes pour les personnes engagées dans les procédures d'asile. La blochérisation des esprits avance.

Force est de constater que le Parti Radical Vaudois (PRDV), par l'entremise de ses représentants au Conseil d'Etat a franchi le rubicond et imite son grand frère fédéral dans un durcissement déraisonnable de la politique d'asile. Alors qu'ils pouvaient mathématiquement trancher en faveur d'une solution réaliste et humaine à la crise de l'asile vaudoise, les conseillers d'Etat radicaux ont préféré se bander les yeux. Cette erreur politique grave illustre l'impasse dans laquelle se trouve ce parti et hypothèque la constitution prochaine d'une politique migratoire humaniste. La gestion de ce dossier par les radicaux est incompréhensible et décevante. En suivant naïvement un ministre UDC, le PRDV emprunte un chemin qui ne mènera qu'à la catastrophe. Le conseiller d'Etat libéral a pour sa part abandonné sa tradition humaniste qui a fait les beaux jours du parti libéral.

La résistance continue

De concert avec ses deux conseillers d'Etat, le Parti Socialiste Vaudois s'est battu depuis le début de cette crise de l'asile en choisissant les options qui lui paraissaient garantir les résultats concrets les plus efficaces pour les requérants d'asile déboutés dont l'ODM a refusé la régularisation ainsi qu'aux autres requérants d'asile déboutés résidant dans le canton depuis de nombreuses années et qui sont considérés comme vulnérables (familles, femmes isolées, personnes souffrant de maladies ou provenant de minorités ethniques). Il entend poursuivre son action et déposer prochainement une motion au Grand Conseil vaudois – contraignante pour le Conseil d'Etat -, dans un esprit d'ouverture et de concertation, qui demandera de renoncer à l'exécution des renvois et à l'emploi des mesures de contraintes pour le groupe des «523», de leur attribuer un statut spécial ad hoc les faisant bénéficier des autorisations de travail, du droit à la formation et du droit à l'aide sociale Fareas, ce dans l'attente de régularisation (permis B ou admission provisoire), et de créer une Commission cantonale en matière d'asile ayant pour mission de réexaminer les situations des requérants ayant reçu une décision de refus définitif.

Devant l'ampleur de la situation, les conseillers d'Etat UDC, radicaux et libéral, avec cette décision aux conséquences redoutables, se sont coupés des réalités et de l'opinion publique. La droite reste désormais seule face à ses responsabilités.

Revenir aux communiqués de presse 2005